

Paris, le 10 février 2016

*Le président du
Conseil d'administration*

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Nos réf. : JLD/CR

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis plusieurs mois, les conseils départementaux alertent sur leurs difficultés à honorer les dépenses liées au financement du Revenu de solidarité active (RSA), compte tenu notamment de l'évolution significative du nombre de bénéficiaires.

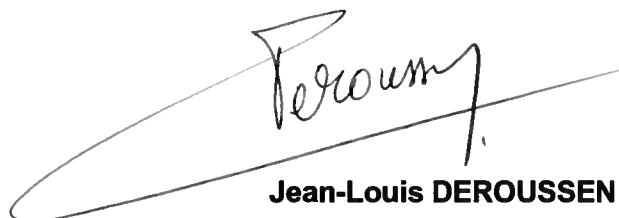
Cela conduit certains d'entre eux à annoncer le non remboursement des mensualités de cette allocation aux Caisses d'allocations familiales, ce qui annoncerait, pour ces dernières, des difficultés de trésorerie - comme c'est déjà le cas dans certains départements -, difficultés aujourd'hui couvertes par la trésorerie de la Sécurité sociale.

Le Conseil d'administration de la Caisse nationale des Allocations familiales, réuni le 9 février, tient à exprimer sa vive préoccupation concernant les risques d'évolution de cette situation.

Il rappelle son attachement à ce que les bénéficiaires du RSA perçoivent leur allocation en temps et en heure afin de ne pas ajouter à la précarité de leurs situations.

Le Conseil d'administration demande au gouvernement de prendre, dans les meilleurs délais, les dispositions nécessaires pour que ces difficultés de financement n'impactent pas la trésorerie de la Sécurité sociale et particulièrement celle de la branche Famille. Il rappelle en effet que cette prestation est versée par les Caf pour le compte des départements et que cette situation ne doit en aucun cas affecter l'équilibre financier global de la Branche.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Jean-Louis DEROUSSIN

Copie à :

Madame Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes

Madame Laurence Rossignol, secrétaire d'État, chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées et de l'Autonomie

Monsieur Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics



32 avenue de la Sibelle
75685 PARIS cédex 14
Tél. : 01 45 65 52 52
Fax : 01 45 65 57 24